



Atelier #1 : « Sans langue pas d'affaires »

Düsseldorf, le 18 septembre 2015

Experts :

Renée Gualano-Bocklage
Présidente du Club des affaires de Düsseldorf

Anne-Laure de Coincy,
Ministre Conseillère pour les affaires économiques et financières, chef des services économiques pour l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche

Jean-Pierre Lacoste,
Entrepreneur, membre du Club des affaires de Düsseldorf

Modérateurs :

Katharina Reul
Robin Miska

Résumé :

L'atelier s'est déroulé tout d'abord par la présentation à la fois des Clubs des affaires et du travail d'Anne-Laure de Coincy à l'ambassade de France en Allemagne. Les premiers sont les témoins de la vitalité de l'économie franco-allemande au niveau des entreprises tandis que la ministre conseillère a mis en avant à travers l'activité de l'ambassade la volonté politique de coopération en matière d'échange économique. Ensuite, l'une des problématiques rapidement soulevée est le renouvellement générationnel dans les clubs d'affaire. La relation des clubs avec les autres associations franco-allemande a aussi été l'un des thèmes majeurs. A ce niveau-là, à l'exception de quelques manifestations communes avec les DFK, il a été mis en avant la nécessité d'un rapprochement.

Dans un second temps, l'atelier s'est concentré sur trois grandes thématiques :

- **La coopération en matière de formation professionnelle** : Le constat est que les associations locales notamment les comités de jumelages sont sollicités en matière d'emploi et de stage. Or il est souvent difficile pour eux d'orienter correctement les candidats. Il a été souligné également que la maîtrise des langues est une condition insuffisante à des échanges professionnels réussis. Plusieurs facteurs entrent alors en jeu comme les problèmes liés à la sécurité sociale, des conditions de recrutement différentes : « local », ou « expatrié », c'est-à-dire muté ; les problèmes de mobilité (famille, logement, etc.) ou encore la culture d'entreprise.
- **Le placement dans un emploi** : Il a été fait part du problème d'éclatement des différentes plateformes permettant l'accès aux offres d'emploi ou de stages. Il en existe quelques-unes plutôt efficaces mais peu organisées. Beaucoup soulignent que l'on ne peut pas créer le besoin mais que la possibilité de faire rencontrer offre et demande est importante. Le rôle qui tient aujourd'hui à se développer des partenariats entre Pôle emploi et Arbeitsämter a ici été mis en avant.
- **Les Perspectives / Souhaits / Projets concrets** : Connaître les besoins en stagiaires / emploi. Les associations franco-allemandes concernées veulent pouvoir remplir leur fonction de médiateurs, être identifiées comme étant « expertes » du franco-allemand. Problème : elles ne sont pas sollicitées donc « au chômage ». Il est alors nécessaire d'identifier les personnes qui cherchent pour à travers des partenariats trouver ceux qui offrent.